



Les organisations syndicales **CFDT, CFTC, CGC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA** remercient les militants, les adhérents et les sympathisants qui ont œuvré à cette mobilisation exceptionnelle depuis plusieurs mois pour combattre la réforme injuste du gouvernement.

Nous vous appelons à venir participer le
23 novembre de 10 heures à 16 heures,
sous le chapiteau des halles boulingrin de Reims,

à l'action intersyndicale départementale pour envoyer des cartes postales à Nicolas Sarkozy afin de lui rappeler notre désapprobation sur cette réforme injuste.

Les organisations veulent avec cette action médiatique démontrer que le combat contre cette réforme inéquitable sur les retraites sera encore un de nos chevaux de batailles dans les mois à venir.

Elles veulent aussi témoigner de l'insatisfaction des salariés

face à la dégradation de l'emploi, des salaires, des conditions de travail,

face aux inégalités entre les femmes et les hommes, à la fiscalité et aux partages des richesses.

Cette journée intersyndicale qui clôturera cette campagne de signatures de cartes postales dans les entreprises se fera autour d'un barbecue, de prises de paroles et d'un dépôt officiel à la poste à 15 heures 30.

Les organisations syndicales vous demandent dès maintenant de remplir et de faire remplir massivement ces cartes postales.

Nous sommes en légitime défense sociale, ne nous laissons pas voler 2 ans de vie !

Carte postale téléchargeable sur les sites des organisations syndicales signataires.

Déclaration commune des organisations syndicales

CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA

Le mouvement social est légitime et conforté

Après plusieurs semaines de mobilisation et malgré les moyens déployés par le gouvernement pour tenter d'accréditer l'idée que « la page retraite » est tournée, ce sont 1,2 million de salariés qui ont manifesté le 6 novembre dans 243 villes contre cette réforme des retraites injuste et inefficace.

Si chacun a conscience que la loi sur les retraites est susceptible d'être promulguée dans les prochains jours, l'heure n'est pas à la résignation. Les organisations syndicales continueront d'agir pour la réduction des inégalités, une véritable reconnaissance de la pénibilité et d'autres alternatives pour le financement du système de retraites par répartition. Elles réaffirment leur attachement au maintien de l'âge légal de départ en retraite à 60 ans et de l'âge du taux plein à 65 ans.

Elles constatent que la situation économique et sociale reste très dégradée et toujours préoccupante pour les salariés, les retraités, les chômeurs et les jeunes qui subissent toujours durement les conséquences d'une crise qui dure.

Les organisations syndicales considèrent que la mobilisation d'un niveau exceptionnel depuis plusieurs mois a mis en lumière l'insatisfaction criante des salariés et leurs revendications en matière d'emploi, de salaires, de conditions de travail, d'inégalité entre les femmes et les hommes, de fiscalité et de partage des richesses. Elles décident d'approfondir leurs analyses et propositions sur ces questions afin d'interpeller le gouvernement et le patronat.

Les organisations syndicales décident de poursuivre la mobilisation dans l'unité en faisant du 23 novembre une journée nationale interprofessionnelle de mobilisation par des actions multiformes. Ces actions doivent répondre aux préoccupations des salariés et permettre la participation du plus grand nombre. Elles demandent aux organisations territoriales et professionnelles d'en préciser les modalités (rassemblements, manifestations, meetings, arrêts de travail...).

Des initiatives dans les territoires et les entreprises sont déjà prévues. Les organisations syndicales veilleront à assurer leurs réussites.

Les organisations syndicales s'engagent dès à présent à participer activement à la journée d'action Européenne du 15 décembre pour s'opposer aux plans d'austérité qui se multiplient en Europe.

Les organisations se reverront le 29 novembre 2010.

Le 8 novembre 2010